

Le Conseil départemental très sensible à la dynamique et à l'innovation sur son territoire

Les Trophées de l'innovation et de l'économie, les Septuors, ont une renommée départementale depuis un certain nombre d'années. A chaque nouvelle édition, de nouvelles entreprises se distinguent par leur développement important, un savoir-faire qui a su conquérir de nouvelles contrées ou de nouveaux

marchés. Pour les distinguer, un jury composé de partenaires importants dans le département mais aussi dans la région (Région Occitanie, Conseil départemental de la Haute-Garonne, Toulouse Métropole, Cerfrance, Atalian, PréviFrance, Véolia) autour de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse, les sélectionne.

Cette année, en Haute-Garonne, le jury a distingué 10 catégories avec un lauréat pour chacune d'entre elles, qui sera primé lors d'une cérémonie le jeudi 11 avril, à la Cité de l'Espace de Toulouse. Une façon de mettre en lumière les réussites entrepreneuriales dans chacun des territoires de l'Occitanie.



La Parrain de la catégorie

Georges MERIC

Georges Méric,
Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne

« Faire de la Haute-Garonne un territoire des réussites »

« Le Conseil départemental est mobilisé pour faire de la Haute-Garonne un territoire des réussites, au premier rang desquelles se trouve le soutien à l'emploi. En 5 ans, la collectivité, dans le cadre de son Plan de développement, aura injecté plus d'un milliard d'euros dans l'économie locale. Sur un territoire marqué par de fortes disparités entre une métropole forte et des zones périurbaines et rurales qui doivent pouvoir construire leur croissance, il est nécessaire de garantir un meilleur équilibre territorial en termes de création de richesses et d'emplois. C'est en particulier la mission de la société publique locale « Haute-Garonne développement » que nous avons créée en 2017 pour conseiller et soutenir les intercommunalités dans leurs projets d'aménagement. En outre, depuis janvier 2019, nous mettons en œuvre un accompagnement spécifique à la création de tiers-lieux, qui se concrétise par un appui financier ou en ingénierie. Il s'agit d'une politique ambitieuse inédite en faveur du développement des tiers-lieux, qui sont à la fois des espaces de travail, de vie et de lien social. Ils contribuent à une meilleure répartition de l'activité économique sur le territoire, tout en réduisant les déplacements pendulaires vers la métropole toulousaine, qui nuisent à la qualité de vie des Haut-Garonnais. C'est la raison pour laquelle je suis heureux de participer à la cérémonie des Septuors 2019 et de remettre le prix « Tiers lieux » qui valorise ce dispositif innovant. »



Le lauréat / Coup de cœur



« 100° SINGE »

Depuis trois ans, un lieu d'un nouveau genre a vu le jour dans la proche campagne toulousaine, à Belberaud plus précisément, où l'on expérimente le mélange entre travail, développement de projet personnel et collaboration. Ce « tiers-lieu » permet, entre autre, de partager des moments de convivialité.

Dans ces lieux que l'on appelle zone péri-urbaine, et où vivent aujourd'hui 56% des actifs, un collectif d'une dizaine de personnes regroupées en SCIC (Société coopérative d'intérêt collectif) a créé, il y a 3 ans, le lieu de travail de demain dans une ferme du XVIIIe siècle de 400m², entourée de 7 hectares de champs. On y retrouve des espaces modulables de différentes tailles et adaptés aux séminaires, ateliers de travail et formations. Dédiés

aussi bien aux indépendants, porteurs de projet, auto-entrepreneurs ou télétravailleurs, ces espaces de coworking atypiques et ruraux permettent d'avoir accès à de nombreux équipements tels connexion internet, vidéoprojecteur, paperboard... le tout dans un espace commun aux abords d'un champ et d'espaces ombragés. « Nous avons voulu pousser au maximum la notion de mutualisation de biens communs dédiés aux usages. Cet accueil transversal sur différents secteurs d'activités, à la fois tertiaire et agricole, est tout d'abord une expérimentation» précise Amandine Largeaud, à l'origine du projet «le 100° singe».

Ce nom assez particulier provient de la théorie de la masse critique, qui affirme qu'une prise de conscience individuelle, alliée à un effet de nombre, peut permettre le changement à l'échelle de la société. Aux côtés de ces espaces de coworking, s'invite un espace-test agricole. Accessible à toute personne en reconversion professionnelle effective dans le domaine agricole ou porteuse de projet, cet espace sert d'expérimentation sur une petite surface. En parallèle, une micro-ferme a vu le jour et produit des légumes et des fruits de qualité en plein champs. Un marché est organisé chaque semaine dans le prolongement de cette activité complémentaire. « Ces expérimentations ont vocation à se développer un peu partout dans l'Hexagone, nous accompagnons ainsi différentes villes qui nous demandent de transposer cette démarche et de développer notre processus » poursuit-elle.

